



Cowansville

GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

Avis de demande d'autorisation de démolition

ADRESSE : 107, RUE JEAN-BAPTISTE

AVIS public est par les présentes, donné que les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au *Règlement numéro 1846 relatif à la démolition d'immeubles*, le comité de démolition se réunira le **mercredi, 5 février 2020 à 16 h**, à la salle du conseil située au 220, place Municipale, afin de statuer sur une demande de certificat d'autorisation de démolition relative au bâtiment portant le numéro 107, rue Jean-Baptiste prévoyant la démolition du bâtiment principal et des bâtiments accessoires.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis ou du présent affichage sur l'immeuble concerné, et au plus tard le **jeudi 30 janvier 2020**, faire parvenir une opposition écrite et motivée à l'adresse suivante :

Demande de démolition

a/s de Julie Lamarche, OMA, greffière
220, place Municipale
Cowansville QC J2K 1T4

Donné à Cowansville, ce 20 janvier 2020.

La greffière,
Julie Lamarche, OMA